

Thème : la famille et les enfants

### **1<sup>er</sup> sujet : la violence dans les contenus multimédias**

Nous remarquons que la violence est de + en + présente dans les médias, en particulier dans les jeux vidéo. Il a été évoqué, entre autres jeux, GTA4, présenté comme un jeu de course de voitures en milieu urbain, qui prône la violence, l'accès libre à la prostitution, l'utilisation d'armes à feu etc ... Ce jeu est destiné à un public adulte mais peut être acheté par un adolescent dans la majorité des boutiques.

De plus, nous relevons que la plupart des sites pornographiques sont accessibles sur simple clic « déclaratif » de majorité. Cette pseudo barrière n'empêche en rien des enfants de visionner un contenu qui ne leur est pas destiné.

C'est pourquoi nous demandons à nos parlementaires d'agir maintenant pour un durcissement de la loi en instaurant, par exemple :

1/ une interdiction de la vente des jeux vidéo violents aux mineurs au même titre que l'alcool ou les cigarettes. Il est simple de savoir le public pour lequel le jeu est destiné en regardant la jaquette et le logo qui y est apposé (voir le site <http://www.pegi.info>).

2/ une obligation d'inscrire un N° de carte bancaire pour valider l'entrée sur un site réservé aux adultes, afin que les mineurs aient une vraie barrière.

### **2<sup>ème</sup> sujet : l'alcool et le tabac chez les jeunes**

Après les pré-mix, boissons alcoolisées vendues en cannettes sous des couleurs « fun » et avec un goût de jus de fruit, nous voyons arriver les cigarettes bonbons à la sortie des collèges. Il s'agit d'une initiative commerciale de Philip Morris qui tend à créer très tôt la dépendance à la nicotine grâce des cigarettes sucrées au goût de bonbons. Les ados n'ont ni le sentiment, ni la sensation de fumer mais deviennent dépendants au tabac.

C'est pourquoi nous demandons à nos parlementaires de nous informer sur la date de sortie du décret d'application de l'article 98 de la loi du 22 Juillet 2009 relatif à ce type de cigarettes.

En conclusion de ces 2 thèmes et sans vouloir tenir des propos de conservateurs rétrogrades, nous avons réagi unanimement avec nos sensibilités de parents responsables et affirmons qu'il existe une différence profonde entre la liberté et la permissivité. Nous comptons sur les députés et sénateurs pour faire avancer le cadre législatif permettant de réguler la jungle multimédia et le marketing offensif des cigarettiers et fabricants d'alcool.

### **3<sup>ème</sup> sujet : concilier travail et enfants**

Il n'est pas vain de dire que la pression de la société pour + de performances n'aide pas à consacrer du temps pour ses enfants. Néanmoins, nous reconnaissons que le congé de paternité est rentré dans les mœurs.

Cependant, nous notons qu'il est difficile de trouver un mode de garde adapté pour les enfants, qui plus est, en bas âge. Si nous prenons le cas d'une assistante maternelle agréée, elle aura tendance à privilégier la garde à temps plein et à optimiser le nombre de ses agréments.

Ce système pose quelques limites si l'on se base sur son approche purement comptable. Une garde à mi temps compte pour un agrément chez une nounou agréée. Quid du temps disponible aussi bien pour un autre enfant à mi temps que pour les revenus que l'assistante maternelle ?

C'est pourquoi nous proposons que soient reconnues sous un statut particulier, les assistantes maternelles « à géométrie variable ». Elles pourraient solutionner des gardes atypiques aussi bien au niveau des horaires (enfants d'infirmières, de policiers etc...) et bénéficier d'aides complémentaires de l'état pour ce travail adaptable.

**4<sup>ème</sup> sujet : l'homoparentalité**

Ce thème est, de part sa nature même, beaucoup plus sujet à divergence. Il méritera que l'on y consacre un débat propre ultérieurement.

Malgré tout, nous convenons que le bonheur de l'enfant est au centre de nos préoccupations. De plus le sujet des mères porteuses envoie directement sur le problème de la marchandisation de la personne et soulève de nombreuses réticences.

Je vous une bonne lecture de ce compte rendu et vous donne rendez-vous le 15 janvier 2010 pour un nouvel apéritif débat sur le thème de l'identité nationale.

Amicalement

Rodolphe Perrot  
Responsable Départemental des Jeunes Actifs UMP du Cher.